

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HATTSTATT DE LA SEANCE
DU MERCREDI 14 JUIN 2016**

Le mardi quatorze juin deux mille seize, à dix-neuf heures trente minutes, sur convocation du Maire, le conseil municipal de la Commune de Hattstatt s'est réuni à la salle de séances de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques FELDER, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 10

MMES. Martine ZOLLER et Caroline SYDA.

MM. Norbert WENDLING, Pascal DI STEFANO, Christian AULEN, Philippe HERQUE, Jean-Marc MEYER, Jean-Jacques FELDER, Jean KNAUS et Hubert BAUMER.

Nombre de membres absents excusés : 0

Nombre de membres absents excusés ayant donné procuration : 4

Céline BIEDERMANN qui a donné procuration à Norbert WENDLING.
Marie-José FURSTENBERGER qui a donné procuration à Pascal DI STEFANO.
Marie LESAGE qui a donné procuration à Martine ZOLLER.
Alain MAEDER qui a donné procuration à Jean-Jacques FELDER.

Nombre de membres absents non excusés : 0

Assiste à la séance :

M. Thomas BLANCK, secrétaire de mairie

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 30 et salue bien cordialement les membres présents.

Il propose au conseil le rajout d'un point supplémentaire.

Point n°6 : Décision modificative n°1 au budget principal

Après acceptation, il passe à l'ordre du jour ci-après.

ORDRE DU JOUR

- 1°) Désignation du secrétaire de séance
- 2°) Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2016
- 3°) Transfert de locaux du Presbytère
- 4°) DETR 2016 – Chemin rural
- 5°) Gerplan – Verger école
- 6°) Décision modificative n°1 au budget principal
- 7°) Divers

POINT N°1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire rappelle que l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, stipule que lors de chacune des séances, le conseil municipal désigne son secrétaire.

Conformément aux pratiques antérieures et afin de faciliter la rédaction des comptes-rendus de séances, il est proposé d'affecter à cette tâche le secrétaire de mairie, Monsieur Thomas BLANCK.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

POINT N°2 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 MAI 2016

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal de la séance du 11 mai 2016 a été transmis à tous les membres.

Aucune observation n'est formulée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération et à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 11 mai 2016.

POINT N°3 : TRANSFERT DE LOCAUX DU PRESBYTERE

Au vu du compte-rendu de la réunion de la Fabrique de l'Eglise du 18 mars 2016, Monsieur le Maire propose de transférer les locaux du Presbytère (Impasse du Château), à l'usage exclusif de la Paroisse et de la Fabrique de l'Eglise, au 5 rue de la Croix à Hattstatt.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération et à l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention qui lui est soumise, entre la commune et la paroisse, quant au transfert des locaux du Presbytère (Impasse du Château), au 5 rue de la Croix, pour des activités inhérentes à la vie de la communauté de paroisses.

POINT N°4 : DETR 2016 – CHEMIN RURAL

Le Maire présente le projet d'aménagement du chemin rural du Bacherlé-Weg. Ce chemin étant mitoyen avec la Commune de Voegtlinshoffen, les frais d'aménagement seront partagés entre les deux communes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, approuve à l'unanimité de présenter ce dossier auprès de la Préfecture.

Le montant total est estimé à 35 886,29 € (43 063,55 €) et selon les devis joints se décompose ainsi :

- des travaux d'aménagement : 33 433,00 € HT, soit 40 119,60 € TTC,
- des frais d'honoraires : 2 453,29 € HT, soit 2 943,95 € TTC.

Le plan de financement : Subvention DETR : 14 354,51 € (40% sur le montant HT, soit 35 886,29 €)
 Récupération TVA : 7 064,14 €
 Autofinancement : 21 644,90 €

Les travaux débuteront dès l'accord de subvention DETR. Il est certifié que l'opération projetée n'est pas encore réalisée et la Commune s'engage à ne pas commencer son exécution avant l'attribution de l'aide de l'Etat demandée.

POINT N°5 : GERPLAN – VERGER ECOLE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du projet de verger-école sur un terrain communal - section 6, parcelle n°468 de 19,31 ares situé à côté de l'école de Hattstatt.

Une dizaine d'arbres fruitiers (pommiers, cerisiers, pruniers et pêchers) seront commandés par la commune pour une plantation prévue en fin d'année, avec la présence des enfants de l'école. Ce projet peut s'inclure dans le programme pédagogique des institutrices de l'école.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité,

- SOLLICITE une aide du Conseil Départemental dans le cadre du GERPLAN à hauteur de 40 % du montant HT d'achat et plantation d'arbres fruitiers hautes tiges et de la Communauté de Communes PAROVIC à hauteur de 20 % de ce même montant. Les 40 % restant sont à la charge de la commune.

POINT N°6 : DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire expose que les crédits prévus au compte 21538 sont insuffisants pour permettre le paiement de l'installation des horloges astronomiques. Il y a lieu de régulariser cette situation par le virement de crédits exposé ci-après :

| FONCTIONNEMENT | Dépenses Diminution de crédits | Dépenses Augmentation de crédits |
|---|---|---|
| D 2315 : Immobilisations en cours inst. techn. | 1 188,00 € | |
| TOTAL D 23 : Immobilisations en cours | 1 188,00 € | |
| D 21538 : Autres réseaux | | 1 188,00 € |
| TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles | | 1 188,00 € |

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, et à l'unanimité,

- APPROUVE la décision modificative n°1 au budget principal 2016 telle qu'exposée ci-dessus.

POINT N°7 : DIVERS

- Monsieur le Maire invite les conseillers aux festivités du 14 juillet qui auront lieu à Hattstatt. Une messe sera célébrée à 9h30 suivie d'une cérémonie au monument aux morts, place de Verdun.
- Monsieur le Maire informe que le lotisseur a démarré les travaux de voiries rue du Buhnackerweg.
- Monsieur le Maire informe les conseillers du dépôt d'un permis de construire par le Carré de l'Habitat, le projet est situé rue du Buhnackerweg.
- Une réunion de commission de l'information est programmée le mardi 21 juin 2016 à 19h ayant pour objet l'élaboration du bulletin communal.

La séance est levée à 20 heures 30.

**TABLEAU DES SIGNATURES
POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE HATTSTATT DE LA SEANCE DU 14 JUIN 2016**

- 1°) Désignation du secrétaire de séance
2°) Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2016
3°) Transfert d locaux du Presbytère
4°) DETR 2016 – Chemin rural
5°) Gerplan –Verger école
6°) Décision modificative n°1 au budget principal
7°) Divers

| Nom et prénom | Qualité | Signature | Procuration (Signature) |
|--------------------------|--------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| FELDER Jean-Jacques | Maire | | |
| DI STEFANO Pascal | 1 ^{er} Adjoint | | |
| WENDLING Norbert | 2 ^{ème} Adjoint | | |
| FURSTENBERGER Marie-José | Conseiller Municipal | Procuration à Pascal DI STEFANO | |
| BIEDERMANN Céline | Conseiller Municipal | Procuration à Norbert WENDLING | |
| SYDA Caroline | Conseiller Municipal | | |
| LESAGE Marie | Conseiller Municipal | Procuration à Martine ZOLLER | |
| AULEN Christian | Conseiller Municipal | | |
| MEYER Jean-Marc | Conseiller Municipal | | |
| HERQUE Philippe | Conseiller Municipal | | |
| MAEDER Alain | Conseiller Municipal | Procuration à Jean- Jacques FELDER | |
| ZOLLER Martine | Conseiller Municipal | | |
| BAUMER Hubert | Conseiller Municipal | | |
| KNAUS Jean | Conseiller Municipal | | |